

# LA PROTECTION CONTRE LES REPRÉSAILLES DE L'EMPLOYEUR : PROPOSITION POUR UNE RÉFORME DU STATUT DES TRAVAILLEURS EN ESPAGNE\*



## RÉSUMÉ

Cet article propose d'analyser la protection juridique des salariés face au risque de représailles de la part de l'employeur lorsque le salarié invoque une atteinte à ses droits. Malgré un fondement constitutionnel solide, une jurisprudence nationale et supranationale consolidées, et une augmentation significative du recours à des actions en responsabilité, le cadre normatif du droit à réparation reste minimal. À l'occasion de l'annonce du projet d'un Statut des travailleurs du XXI<sup>e</sup> siècle - *Estatuto de los Trabajadores del siglo XXI* -, une analyse des faiblesses et du potentiel de cette notion sera présentée dans la perspective de disposer à terme d'une configuration légale de la protection du droit à réparation.

**Mots clés:** *Garantie d'indemnité, tutelle judiciaire effective, constitutionnalisme européen multi-niveaux, droits fondamentaux, ordonnancement juridique espagnol.*

## ABSTRACT

This article seeks to analyze legal protection against corporate retaliation. This study starts from the verification that, despite a solid constitutional foundation, a consolidated national and supranational jurisprudential doctrine and a significant increase in the use of the indemnity guarantee, the regulatory framework remains minimal. For this, an analysis of the weaknesses and potentialities of this matter is proposed in order to advance towards a legal configuration of the guarantee of indemnity on the occasion of the announced elaboration of the « Statute of the Workers of the XXI century ».

**Keywords:** *Indemnity guarantee, Effective Judicial Protection, European Multilevel Constitutionalism, Fundamental Rights, Spanish Legal System.*

---

\* À l'origine de cet article se trouve le Projet de recherche « Retos del derecho del trabajo español ante la doctrina del tribunal de justicia en materia de política social y derechos fundamentales » (RTI2018-097917-B-100), financé par le ministère des Sciences, de l'Innovation et des Universités dans le cadre du Plan de l'État sur la recherche scientifique et technique et d'innovation 2017-2020, sous la direction de J. Garate Castro et Y. Maneiro Vázquez (Université de Santiago de Compostelle).